



Chers fondateurs, Chers amis de Villemont,

La vie s'écoule et **l'équipe** se renouvelle. Ainsi vont les choses : on vous en dit un peu plus ci-dessous (p.4).

Voici maintenant une annonce qui va étonner : nous poursuivons les travaux de **maçonnerie** (!). Pour être juste, nous les reprenons, après l'hiver. Du moins pour l'extérieur, sur le château (corps de logis). Mais pendant l'intermède hivernal, les maçons ont pu travailler dans les secondes cuisines (p.2). Et aussi, à l'abri, préparer des pré-linteaux pour le remontage des dessus de baies, couler des pots à feu qui orneront les lucarnes des bâtiments au fur et à mesure de leur restauration. Tout cela se trouve plus en détail avec photos explicatives (p4).

Comme la répartition en est maintenant bien établie, nos activités se partagent entre les bâtiments et le parc. Arrachage et replantation d'arbres. Elagage de ceux en place. Aménagements de massifs. Mais nous verrons cela dans la prochaine lettre n°38, à l'automne.

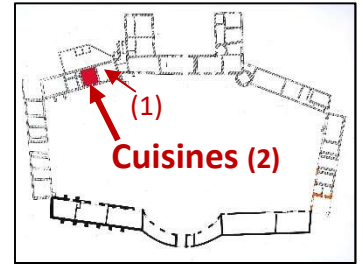
Un développement de notre **mécénat** est en cours. A deux niveaux :

- pour poursuivre le soutien des entreprises et de leurs dirigeants qui nous aident fidèlement, à travers la fondation d'entreprise dont la première mise en place remonte à 2008,
- pour mettre en place en sus, et dès cette fin d'année on l'espère, une opération de « mécénat affecté », ouvert à tous donateurs, y compris les particuliers, et ce avec le concours de « LA DEMEURE HISTORIQUE » (association de propriétaires/gestionnaires de Monuments Historiques) et la Fondation Mérimée qu'elle anime. Bien sûr nous reviendrons plus en détail sur cela. Pour l'heure, il est donné un aperçu du programme de travaux devant intégrer cette opération qui portera sur la sauvegarde de tout le corps de logis et particulièrement les deux ailes Nord jusqu'ici délaissées (p.5). Ce, sur recommandation de la CRMH (Conservation Régionale des Monuments Historiques à la DRAC).

Bonne lecture. Passez un bon été. Nous nous retrouvons cet automne.

## maçonneries des cuisines

A l'instar de ce qui a été fait il y a maintenant quelques années dans la première pièce voutée des cuisines (lettre n° 5 de juin 2011 & lettres n°11 et 12 de janvier et avril 2013) nous avons, cet hiver, entrepris le début de restauration intérieure de la seconde pièce des mêmes cuisines (2), pièce exactement contiguë à la première (1) qui est la seule aujourd'hui à pouvoir être utilisée : elle dispose de tables et chaises et reçoit notamment les assemblées générales de l'Association de sauvegarde.



On voit, à gauche et au 1<sup>er</sup> plan, l'enduit de l'auvent de cheminée et, en fond, le dégagement d'une niche. Ensuite, à droite, la même niche ornée d'une pierre de soubassement. Pour le futur équipement de la pièce, des fourreaux électriques ont été passés en réservation, avant d'appliquer l'enduit sur les murs.

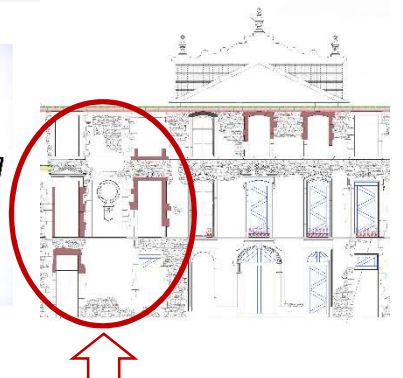
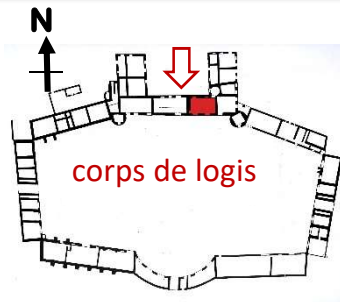


## maçonneries du corps de logis

Dès les premiers jours de mars, les travaux de maçonnerie ont pu reprendre sur le corps de logis. Nous avons esquissé dans la lettre n°36 les réalisations sur les travées Nord. Ce sont celles-là qui ont repris.

Il s'agit de la partie arrière du château, entre les deux ailes Nord. Les travaux portent sur la reprise des baies des 2 travées (dans l'ovale rouge, sens de vue de la flèche du premier dessin à droite).

Les pierres d'appui, de jambages et de linteaux, taillées neuves et reposées à ce jour sont celles en marron. Une fois achevées les deux fenêtres du 2<sup>ème</sup> étage, il ne restera qu'à poser les corniches ancrées au chaînage béton déjà posé (voir lettre n°34 de décembre 2021 pages 3 & 4). La réfection de cette façade sera alors à son terme.



Ce lourd travail de restauration ne s'arrête pas aux seules pierres de taille des parements extérieurs. Il a fallu aussi remplacer toutes celles intérieures, très abimées par l'incendie. On voit ci-contre un exemple de reprise d'une porte. Toutes les pierres d'angle sont neuves



# la taille de pierres

José a aussi entrepris la restauration des jambages d'une porte. On voit, sur la première photo, l'état très altéré des pierres cassées par l'extrême chaleur dégagée lors de l'incendie (1958). Puis les suivantes montrent la progression du travail : sciage de la partie abimée pour conserver ce qui peut l'être, application d'un bloc aux lieu et place de ce qui manque et enfin taille sur place pour parvenir à restituer la moulure remplacée. Une fois ces tâches effectuées, il n'y paraît plus. La porte à un aspect parfait.



Et maintenant, voici la taille de l'oculus, en haut de façade sud, sur Cour d'Honneur. Il s'est brisé au démontage. Ce sont encore les effets de l'incendie sur la pierre, totalement fracturée par la chaleur intense du feu

Lors de l'incendie ayant ravagé le château en juillet 1958.

*ci-contre :  
à gauche  
la pierre  
déposée  
et à droite  
le nouvel  
oculus*



Voici les différentes étapes lorsque, parvenu à la dernière étape d'une taille, on rencontre une belle surprise : un défaut de la pierre qui présente une cavité. Il faut alors la régulariser, puis fabriquer un « banal » bouchon qui est ensuite collé. Et travailler la surface jusqu'à ce que tout disparaisse dans la masse.



# l'équipe de Villemont

On ne dit jamais assez combien l'implication des « ouvriers » (pour plagier le nom utilisé à Guédelon), leur énergie et leur talent gouvernent les belles réalisations de Villemont.

Merci mille fois à eux.

Daniel qui a succédé début 2020 au fidèle Jess, parti à la retraite, a dû nous quitter pour raison de santé. Des dizaines d'années de maçonnerie ont eu raison de sa capacité à pouvoir accomplir certaines tâches. Qu'il soit remercié pour son excellente contribution pendant ces 3 années. **Franck**, déjà parmi nous depuis l'été dernier, le remplace. Avec enthousiasme et compétence. Nous cherchons un aide-maçon pour le seconder. Et **José** poursuit sa tâche oh combien efficace de taille de pierres.

N'oublions pas **Thierry**, « l'ancien », (15 ans de services) sans qui tous les matériels que nous utilisons – ils ne sont pas de première jeunesse dont un élévateur récemment arrivé – auraient déjà rendu l'âme. Ses terrassements pendant tout ce temps représentent plusieurs milliers de m3 de terres arrachées, déplacées, organisées. Sa technique d'arrachage des vieux arbres est impressionnante (lettre n° 33 p.3)

Et l'infatigable **Gérard** « le jeune ancien » (12 ans d'accompagnement) qui veille comme une bonne fée sur les buis, les charmes et les ifs. De l'éradication de la pyrale à l'entretien suivi des parterres, haies et topiaires. Les plantations de Villemont sont ce qu'elles sont grâce à lui. Voir un exemple ci-dessous

23

## pré-linteaux et pots à feu

Pour remplacer les dalles de pierre ou les pièces de bois faisant office de linteaux des baies, nous utilisons des « pré-linteaux », fabriqués maison, en béton armé, teintés dans la masse, couleur pierre de Chaptuzat. Voir ci-dessous leur préparation et leur pose.

Nous réalisons aussi, par moulage, les pots à feu qui ornent les tympans triangulaires des lucarnes créées au XIXème, en stuc



## les dés d'ifs

Patiemment, année après année, nous donnons forme aux topiaires d'ifs. Grâce à Gérard, les dés de la perspective Nord, en prolongement des ailes du château ont belle allure. Avec une taille au cordeau.



## vive « Manitou »

La manipulation de pierres devenait de plus en plus compliquée. Et les déplacements de palettes se faisaient avec le tractopelle, ce qui nécessitait à chaque fois des adaptations d'outillages. Nous disposons désormais, depuis quelques semaines, d'un élévateur « Manitou ». Comme tout le matériel de Villemont, il a déjà bien des états de service derrière lui. Mais son efficacité n'est plus à démontrer. *Ci-contre* : chargement à TENCE (Haute-Loire) puis rapatriement grâce à Bernard Billet, un soutien ancien et indéfectible de Villemont. Merci beaucoup à lui.



## mécénat avec le concours de la DH

(La Demeure)  
(Historique)

Rien n'aurait été possible à Villemont pour organiser les travaux de sauvegarde puis de restauration sans l'aide précieuse apportée par diverses sources de financement :

- les aides publiques, en premier lieu : **L'ETAT** avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), **LA REGION** et le **DEPARTEMENT**.
- L'appui efficace d'une **FONDATION D'ENTREPRISES**. C'est une grande originalité. Car il s'agit à ce jour de la seule fondation de ce type dédié exclusivement au sauvetage d'un monument. La dernière période s'est achevée début 2022. Une autre est en préparation. Bien sûr nous en reparlerons. Il faut ici encore remercier chaleureusement les dirigeants d'entreprises œuvrant en Auvergne qui depuis plus de 10 ans concourent efficacement et généreusement à cette structure bienfaitrice.

Une troisième voie devrait s'ouvrir très prochainement. La prochaine lettre s'en fera l'écho. Espérons-le. Il s'agit d'une opération de « **MECENAT AFFECTE** ». Sa caractéristique est d'être ouverte à tous. Elle bénéficie du régime fiscal favorable des dons aux œuvres (66% de crédit d'impôt pour les particuliers et 60% pour les entreprises). C'est un mécanisme très encadré qui nécessite un appui par un organisme d'intérêt général bénéficiant pour ce faire d'un agrément administratif spécial. « La Fondation Mérimée » est une fondation reconnue d'utilité publique créée par la Demeure Historique (qui regroupe

en France les monuments et jardins historiques privés).

C'est à travers la « Fondation Mérimée » que doit être conduite une tranche de travaux sur le château proprement dit.

Le budget est assez conséquent (de l'ordre à minima de 450 à 500 K€). Et la participation espérée du mécénat affecté est fixée à 10% soit 45/50.000 €.

*Ci-contre zones d'intervention envisagée*

